

MOTS D'ORDRE JUILLET 2018

Chers membres,

Le présent bail de l'Ordre venant à échéance au cours de l'année 2018, le Conseil d'administration et la direction générale ont minutieusement étudié les besoins d'espaces locatifs de l'Ordre en fonction :



- de ses ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles ;
- de son plan stratégique 2017-2020 ;
- d'une étude du marché des espaces locatifs dans les environs des bureaux actuels, à l'aide d'un courtier immobilier spécialisé dans ce domaine.

À la suite de cette analyse, les administrateurs en sont venus à la conclusion qu'il était judicieux de déménager le siège social de l'Ordre dans un nouvel édifice. Ainsi, **à partir du 25 août 2018**, la nouvelle adresse de l'Ordre sera la suivante :

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9

Ceux d'entre vous ayant déjà visité les bureaux de l'Ordre ne seront pas dépayés. En effet, ce nouvel emplacement est situé à un coin de rue à l'est de nos espaces actuels.

En conséquence de ce déménagement, veuillez noter que **les bureaux de l'Ordre seront fermés le vendredi 24 et le lundi 27 août 2018**, ce qui inclut les communications téléphoniques et électroniques, afin de nous permettre de relocaliser l'ensemble de nos systèmes de communication. Le site Web de l'Ordre demeurera toutefois accessible en tout temps.



L'Ordre change d'heure !

Veuillez également noter que **du 9 juillet jusqu'au 31 août inclus**, les bureaux de l'Ordre seront ouverts du :

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h30
Vendredi : 8h00 à 12h00.



Avez-vous récemment déménagé, changé votre adresse courriel ou modifié votre situation?

Nous vous rappelons qu'en vertu du Code des professions, vous devez, à la suite d'un déménagement ou d'un changement d'emploi, faire connaître le lieu où vous exercez principalement votre profession, tous les lieux où vous exercez votre profession ainsi que votre lieu de résidence, et ce, dans les trente (30) jours qui suivent les changements. Vous devez transmettre vos nouvelles coordonnées afin de continuer à recevoir la correspondance et les publications de l'Ordre.

[Accès membre](#)

Avez-vous suivi une formation sans toutefois l'avoir encore comptabilisée ?

Depuis le 1er avril 2012, date de révision de la Politique de formation continue par les membres du Conseil d'administration, tout membre doit cumuler 40 heures de formation continue par période de référence de 2 ans. Les formations continues doivent être comptabilisées au dossier membre par année financière. Si vous avez effectué des heures de formation continue et que vous avez omis de les déclarer, vous ne pourrez plus les inscrire vous-même après le 31 mars.

[Plus de détails](#)

Avez-vous participé aux Journées dentaires internationales du Québec (JDIQ) cette année ?

Si oui et si vous avez pris soin de faire numériser votre porte-nom, vous ou la personne qui a procédé à votre inscription avez reçu par courriel il y a quelques semaines, de la part de l'organisation des JDIQ, l'attestation confirmant votre participation.

Vous êtes responsable à la fois d'inscrire ces heures de formation à votre dossier professionnel de membre et de conserver cette preuve au cas où elle vous serait demandée, par exemple, par l'inspection professionnelle.

Chaque année et tel qu'on l'indique notamment dans les publications de l'Ordre et à la page 27 du programme des JDIQ :

- 2,5 heures sont accordées pour les conférences du lundi et du mardi;
- 5 heures maximum sont reconnues pour la formation en RCR;
- **1 heure uniquement au total** est accordée pour la visite des exposants pour toute la durée du congrès, et ce, même si deux heures par jour figurent sur votre attestation.

Lors des vérifications des dossiers de formation continue, la correction à une seule heure est systématiquement faite pour la visite des exposants, et ce, sans avis.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre professionnalisme afin d'inscrire adéquatement les heures de formation continue à votre dossier.



Plus que quelques jours pour vous lancer !

Le prix *Sylvie-de-Grandmont* est un prix d'excellence visant à honorer un hygiéniste dentaire dont les réalisations et les engagements exceptionnels ont fait honneur à notre profession.

Le temps file à vive allure et notre prochain congrès se profile à l'horizon. Alors, qu'attendez-vous pour nous faire l'éloge de l'une ou l'un de vos collègues dont les actions et l'engagement envers notre profession méritent d'être reconnus?

Nous tenons à vous rappeler que la date limite pour les mises en candidatures pour le prix *Sylvie-de-Grandmont* est le **vendredi 27 juillet 2018 !**

Où se procurer le formulaire ?

[ici même !](#)

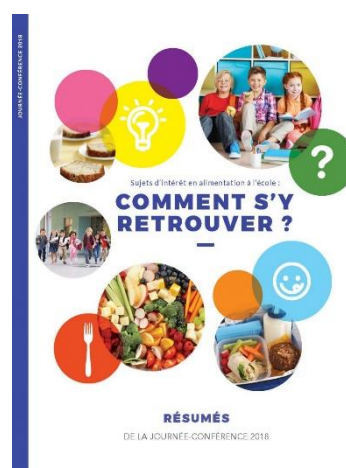
Faites parvenir sans plus tarder le formulaire de mise en candidature + un curriculum vitae
AVANT LE VENDREDI 27 JUILLET 2018 à l'adresse suivante :

Jury de sélection
PRIX SYLVIE-DE-GRANDMONT
1155, Boulevard Robert Bourassa, bureau 1212
Montréal (Québec) H3B 3A7

Alimentation à l'école : comment s'y retrouver ?

Le 19 février dernier avait lieu la 11^e édition de la journée-conférence organisée par l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada. Ayant pour titre « Sujets d'intérêt en alimentation à l'école : comment s'y retrouver? », cette journée était encore une fois fortement attendue par les professionnels de la santé qui œuvrent auprès du milieu scolaire primaire. Divers sujets ont été abordés, notamment la recherche d'information fiable en nutrition, les avantages d'utiliser des messages positifs dans la promotion des saines habitudes de vie, l'alimentation intuitive appliquée aux enfants d'âge scolaire ainsi que la gestion des allergies alimentaires à l'école.

Une journée riche en information pour les 270 participants, dont 108 hygiénistes dentaires en santé dentaire publique! Vous l'avez manquée? Consultez le résumé des conférences qui est maintenant disponible!



[Résumé des conférences](#)



Changements au tableau des membres de l'OHDQ

Voici les mises à jour en date du 16 juillet 2018 :

Nouveaux détenteurs de permis :

LISTE 2017-2018

(du 5 Juillet 2017 au 31 mars 2018)

LISTE 2018-2019

(du 1er avril 2018 au 16 juillet 2018)

Personnes retirées du tableau des membres :

LISTE PERSONNES RADIÉES DU TABLEAU DES MEMBRES 2018-2019

(du 1er avril au 16 juillet 2018)

LISTE DES PERSONNES AYANT INFORMÉ L'ORDRE D'UN NON RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION POUR CAUSE DE RETRAITE 2018-2019

(du 1er avril au 16 juillet 2018)



Appel au bénévolat - Expodent 2018

Du 13 au 15 septembre 2018 aura lieu la 20^e édition du Congrès de l'Ordre des denturologistes du Québec, qui se tiendra à l'hôtel Fairmont du Mont-Tremblant. Pour l'occasion, l'OHDQ tiendra un kiosque au salon des exposants.

L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec sollicite la **participation de ses membres pour cet événement**. En plus d'être une bonne occasion de réseauter, renseigner et échanger sur la santé buccodentaire et votre profession, votre collaboration sera grandement appréciée.

Vous êtes intéressé ?

Que ce soit pour quelques heures ou toute la journée, merci de communiquer par courriel avec la responsable des communications, Julie Velasco : jvelasco@ohdq.com

BON ÉTÉ À TOUTES ET TOUS !